



Par la Ligue Bruxelloise pour la Santé Mentale & le CRéSaM
6 WEBINAIRES CONCERNANT LA QUESTION DU CONFIDENTIEL



I. LE SECRET PROFESSIONNEL APPLIQUÉ DU CHAMP DE LA SANTÉ MENTALE

LE 7 OCTOBRE 2021 | 12 À 14H
EN LIGNE - GRATUIT

Pour tous travailleurs de l'aide et/ou du soin



Avec le soutien de:



Inscrivez vous sur www.lbsm.be

1.

LE SECRET PROFESSIONNEL APPLIQUÉ AU CHAMP DE LA SANTÉ MENTALE

Le secret professionnel est une règle fondamentale de la déontologie du travail psycho-médico-social. Chaque praticien s'y réfère dans des contextes très diversifiés qui convoquent parfois un ensemble d'intervenants et de proches. Quelles sont les règles qui encadrent le secret professionnel dans le champ de la santé? Quels liens avec les lois qui touchent aux droits des patients et à la qualité de l'aide et du soin? Quelles sont les spécificités du travail en santé mentale et comment celles-ci éclairent différemment les règles de confidentialité? La confidentialité et la déontologie peuvent-elles être vues comme des freins dans certains cas et s'opposer à l'efficacité du soin? Ce sont toutes ces articulations que ce webinaire vous propose d'explorer.

Programme

12h00: Accueil.

12h10: Le secret professionnel en santé mentale : principes et fondements – quelles conséquences pour le dossier du patient ?

par Lucien Nouwynck, juriste – criminologue, Procureur Général Honoraire, Président de la Commission de déontologie de l'Aide à la Jeunesse.

12h40: Geneviève Monnoye, psychologue psychothérapeute, coordinatrice du Comité Ethique et Déontologie de l'APPPsy, membre du Conseil d'appel auprès de la Commission des Psychologues.

12h55: Le secret professionnel en santé mentale et la question du sujet, par Jean-Michel Longneaux, philosophe, professeur à l'Université de Namur, conseiller en éthique dans le monde de la santé, rédacteur en chef de la revue Ethica Clinica.

13h25: Q/R avec le public.

13h50: Conclusions.

LES PROCHAINS WEBINAIRES:

2. 28/10/21 - Contenu du dossier du patient
3. 25/11/21 - Accessibilité aux tiers et à la Justice
4. 28/01/22 - Pratiques du secret professionnel partagé
5. 24/2/22 - Partage des données : les enjeux de la numérisation
6. 24/3/22 - A quoi sert encore le secret professionnel ?

*Les inscriptions peuvent se faire par séance individuelle



LIGUE BRUXELLOISE POUR
LA SANTÉ MENTALE

www.lbsm.be